

Image not found or type unknown



Remboursement d'une inscription dans une école privée mensongère

Par **mattard**, le **07/01/2010** à **11:52**

Bonjour, je suis une étudiante française installée en belgique depuis septembre pour y faire mes études de podologie. lors de mon inscription dans mon école privée je me suis renseignée si je pouvais exercer en france et/ou en belgique, il m'ont répondu que oui, mais je viens d'apprendre que suite à un décret royal je ne peux exercer qu'en france!! nor mon but est de m'installer en belgique car ma filière n'y est pas développée. comment dois je procéder pour me faire rembourser mon inscription qui s'élève à 8 500euros? et est ce possible? merci de votre réponse